

Référent frelon local :
 Contact du référent :

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE A PATTES JAUNES
 Pays de la Loire

Nom Piégeur :



Relevé des pièges (44)



FICHE TECHNIQUE N°2
 du plan national

Cette fiche permet au piégeur de noter les captures dans son ou ses pièges.

Elle est à remettre au référent frelon à pattes jaunes à la fin de la période de piégeage. **Une ligne du tableau correspond à un piège.**

N° du piège *	Date install° du piège	Date retrait du piège	Commune d'installation du piège	Code Postal	Adresse d'installation du piège	Sur un rucher ? (Oui / Non)	Piège utilisé (A, B, C, D ou E **)	Type d'appât utilisé	Nb de frelons asiatiques capturés	Nb de frelons européens capturés	Nbre d'autres insectes capturés	Commentaires (Quels autres insectes capturés)

*Certaines collectivités/associations fournissent des pièges et affectent un numéro à ces derniers.

**

A : Piège Robida

B : Piège BeeVital

C : Piège Japonais

D : Autre piège sélectif (grille d'entrée de filtrage + appât inaccessible à l'insecte)

E : Piège non-sélectif (les insectes sont en contact avec l'appât)

Une fois complété, ce tableau est à retourner au référent frelon de votre commune,

qui le remettra au référent départemental :

Référents départementaux 44 : Daniel EPINGARD

et Philippe AVERTY collectiffreton44@gmail.com



La démarche Pays de la Loire s'inscrit dans le plan national
 de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes

